



פורום דו-קיום בנגב לשוויון אזרחי
منتدى التعايش السلمي في النقب من أجل المساواة المدنية
Negev Coexistence Forum For Civil Equality



Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

21 Mars 2014

Entre discrimination et abandon : Les villages bédouins reconnus et les colonies juives dans le Néguev



Photographe: Yotam Ronen | Ressource: Michal Rotem

Introduction

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement israélien a décidé de reconnaître treize des villages Bédouins non reconnus dans le Néguev (Annexe). Bien que la reconnaissance de deux des villages soit à un stade initial, les onze autres, sur lesquels ce rapport se concentrera, ont déjà une « ligne bleue », qui définit la zone du village. Cette étape, qui devait amener les services, les infrastructures et la planification détaillée de ces villages, n'a pas beaucoup changé sur le terrain. En pratique, dans la grande majorité de ces villages, il n'existe pas d'infrastructures, les services sont médiocres et insuffisants pour un grand nombre de résidents, et en raison de l'absence de planification, la politique de démolition de maisons et les refus de permis de construire continuent.

Dans le même temps, au cours de la dernière décennie, trois nouvelles colonies juives ont été établies dans la région du Néguev, deux ont été réinstallées par les communautés religieuses juives, et quatre autres colonies juives sont actuellement en phase avancée de planification et d'établissement. Ces colonies, peuplées par un nombre relativement faible de résidents, profitent d'une variété de services alloués par le gouvernement, et obtiennent également des permis de construire de nouvelles structures et des extensions d'installations existantes. En outre, les plans pour au moins douze colonies sont maintenant à l'ordre du jour, la plupart, sinon toutes, sont réservées pour la population juive (Annexe)

Activestills | Activestills est un collectif de photographes israéliens, palestiniens et internationaux, unis par la conviction que la photographie est un vecteur de changement politique et social. Nos images sont souvent publiées par de nombreuses organisations de premier plan pour les droits humains, le développement et la défense des droits. En tant que photographes, nous croyons en la puissance des images à façonner les attitudes du public et à sensibiliser sur les questions qui sont généralement absentes du discours public. Nous nous considérons comme faisant partie de la lutte contre toutes les formes d'oppression, le racisme et les violations du droit fondamental à la liberté.

Le Forum de coexistence du Néguev pour l'égalité civile | En 1997, un groupe d'habitants concernés arabes et juifs du Néguev (la région désertique du sud d'Israël) a créé le Negev Coexistence Forum pour l'égalité civile (NCF) pour fournir un cadre à la collaboration judéo-arabe dans la lutte pour l'égalité civile et la promotion de la tolérance mutuelle et la coexistence. NCF, aussi connu comme « Dukium » en hébreu, est connu pour être la seule organisation judéo-arabe qui reste axée uniquement sur les problèmes spécifiques auxquels est confronté le Néguev. NCF estime que l'État d'Israël ne parvient pas à respecter, protéger et satisfaire ses obligations en matière de droits, sans discrimination, à l'égard des citoyens bédouins arabes du Néguev. En conséquence, le Forum a défini comme un de ses objectifs à atteindre les pleins droits civiques et l'égalité pour tous ceux qui vivent dans le Néguev.



Permis de construire

Au cours de la dernière décennie, principalement en raison de l'absence d'un plan directeur local pour les villages reconnus, presque aucun permis de construire n'a été délivré. Alors que dans huit des villages aucun permis n'a été émis depuis leur reconnaissance, à Abu Krinat, reconnue en 2003, seulement trois permis ont été délivrés à ce jour, en A-Sayed, reconnue en 2006, un seul permis a été délivré, et dans Tarabin A-Sana, de nombreux permis ont déjà été délivrés. D'autre part, en dehors de la colonie juive de Shizaf, qui a été créée illégalement et qui se trouve maintenant en processus de réinstallation dans un lieu permanent et convenu, toutes les colonies juives dans le Néguev bénéficient de permis et de plans pour la création de dizaines de milliers de nouveaux logements.

Gauche : Vue de la colonie juive de Givot Bar

Droite : Vue du village bédouins de Kaser A-Sir



Démolitions de maisons

Étant donné le refus de permis de construire dans la plupart des villages reconnus, leurs habitants sont soumis à la politique gouvernementale de démolitions de maisons, comparable à la situation dans les villages non reconnus. Les nouvelles maisons qui sont construites grâce à la croissance de la population, et les maisons qui ont été même légèrement rénovées, sont considérées comme illégales et sont démolies par l'Administration foncière israélienne et le ministère de l'Intérieur. Dans la plupart des démolitions, l'Etat ne suggère aucune solution de rechange pour les habitants, et ils sont laissés sans abri avec leurs effets personnels qu'ils ont réussi à sauver avant la démolition. D'un autre côté, dans les nouvelles colonies juives, aucune politique de démolition de maisons n'est mise en œuvre, et les établissements et exploitations illégales sont régularisés a posteriori.

Gauche : maison en construction dans la colonie juive de Givot Bar

Droite : démolition d'une maison en pierres au village bédouin d'A-Sayyed



Electricité

Dans la plupart des villages reconnus, on peut trouver des pylônes électriques qui amènent l'électricité pour les écoles locales et les centres médicaux. Pourtant, dans dix des onze villages, les maisons des résidents ne sont pas raccordées au réseau d'électricité national, et par conséquent, ils doivent utiliser des panneaux et des générateurs solaires, afin de produire de l'électricité pour eux-mêmes, comme dans le cas des villages non reconnus. Dans certains villages, comme Umm Batin et Abu Tlul, même les écoles et les cliniques sont alimentés par des générateurs. D'un autre côté, toutes les nouvelles colonies juives sont connectées au réseau national d'électricité, aussi bien les édifices publics que les maisons privées.

Gauche : Vue nocturne de la colonie juive de Shomriya

Droite : Vue nocturne du village bédouin d'A-Sayyed



Eau

Le raccordement à l'eau courante, qui est reconnu comme un droit humain par les Nations Unies, n'est pas un service de base dans les villages bédouins reconnus du Néguev. Dix des onze villages reconnus ont seulement des stations de connexion centrale, et pour amener l'eau dans les maisons, les habitants sont obligés de poser des pipelines et des infrastructures à leurs propres frais. Les coûts d'entretien et de transport de l'eau incombent également aux habitants, et en raison de la faible pression d'eau, les habitants qui vivent loin de la station d'eau, doivent accumuler de l'eau dans les réservoirs. Face à cela, dans les colonies juives dans le Néguev, toutes les maisons sont reliées à l'eau courante et profitent de pipelines qui atteignent leurs maisons.

Gauche : sentiers et pelouse dans la colonie juive de Kfar retamim

Droite : Connexion à la centrale d'eau dans le village bédouin de Umm Batin



Routes bitumées

La plupart des routes bitumées dans les villages reconnus conduisent seulement à l'école locale et au centre médical. Tandis que dans Tarabin A-Sana, les routes sont bitumées et que les routes sont en construction dans Derijat, dans les neuf autres villages, il n'y a pas de routes bitumées et les trottoirs ne sont que des pistes de terre. Quand il pleut, la conduite devient presque impossible, et certains villages sont complètement isolés. Dans certains villages, comme Umm Batin et Abu Tlul, même la route de l'école locale et du centre médical n'est pas bitumée.

Gauche : Routes bitumées et maisons dans la colonie juive de Shomriya

Droite : Fin de la route bitumée dans le village bédouin de Bir-Hadaj au centre du village



L'assainissement

Dix des onze villages reconnus ne sont pas raccordés au système d'évacuation des eaux usées. Par manque de toute autre option, les eaux usées sont traitées d'une façon qui nuit à l'environnement et à la qualité de vie des résidents. A Umm Batin, traversé par la rivière de Hébron, les eaux usées de nombreux établissements et usines coulent depuis Hébron vers le centre du village. D'autre part, les colonies juives dans le Néguev bénéficient d'infrastructures modernes pour l'élimination des eaux usées, et les raccordements de chaque maison sont placés dès les premières phases de la construction.

Gauche : système d'évacuation des eaux usées en préparation dans le plan de la colonie juive de Cramit

Droite : La rivière de Hébron qui traverse le centre du village bédouin d'Um Batin



Elimination des déchets

Malgré le fait que les onze villages reconnus sont attribués à deux conseils régionaux, certains d'entre eux ne bénéficient pas de services de collecte des déchets. Alors que dans quatre des villages ce service est effectif et partiellement actif dans un autre, dans trois des villages la collecte des ordures n'est faite que pour l'école locale, et dans les trois autres, ce service n'est pas disponible du tout. Dans toutes les colonies juives du Néguev, l'élimination des déchets fonctionne pleinement et d'ailleurs, des centres de recyclage sont disponibles aussi.

Gauche : centre de recyclage à Yatir Camp, où le groupe Hiran attend que la colonie juive de Hiran soit établie

Droite : Une des rares poubelles dans le village bédouin de Bir-Hadaj



Ecoles

Alors que dans les onze villages reconnus les écoles primaires, combinées avec le premier cycle des écoles secondaires fonctionnent, il n'y a d'écoles secondaires que dans six villages. Par exemple, dans A-Sayed, (4000 h), il n'y a pas de collège et les élèves doivent se rendre chaque jour à la commune voisine de Hura. Le collège de Abu Tlul, un village de 4500 habitants, fonctionne dans des structures transportables. Bien qu'il y ait un processus positif de mise en place de plus en plus d'écoles dans les villages, il y a encore un manque de salles de classe dans ces écoles, en particulier depuis qu'elles desservent les villages voisins.

Gauche : L'école primaire et le premier cycle du secondaire à l'établissement de la communauté juive de Bar Givot

Droite : Le lycée du village bédouin d'Abu-Tlul



Station de bus scolaire

Haut : Station de bus scolaire du village bédouin de Bir-Hadaj

Bas : Station de bus scolaire à l'extérieur de l'école primaire et du collège de la colonie juive de Givot Bar

Conclusion

L'article 5 de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965) stipule que : «Les États parties s'engagent à interdire et à éliminer la discrimination raciale sous toutes ses formes et à garantir le droit de tous, sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale ou ethnique, à l'égalité devant la loi, notamment dans la jouissance des droits suivants : [...] (e) Droits économiques, sociaux et culturels , en particulier : [...] (iii) le droit au logement ; (iv) Le droit à la santé , aux soins médicaux , à la sécurité sociale et aux services sociaux ; (v) Le droit à l'éducation et à la formation , (vi) Le droit à la participation égale aux activités culturelles ; [...] ».

En 2003, en vertu de la déclaration du ministère de l'Intérieur pour la création du conseil régional d'Abu Basma, le conseil se compose de sept villages qui ont été reconnus par le gouvernement israélien. En 2006, quatre autres villages ont obtenu la reconnaissance. Sur le terrain, après plus d'une décennie depuis la création du conseil régional et la reconnaissance des villages, selon la plupart des critères présentés dans ce rapport, la situation des villages est restée assez similaire à la situation des villages bédouins non reconnus dans le Néguev.

En dehors de Tarabin A- Sana, qui après une longue lutte a été rétabli dans un nouvel emplacement afin de déplacer le village de la zone de la ville juive d'Omer, les dix autres villages reconnus ne bénéficient de presque aucune infrastructure ou service de base - évacuation des eaux usées et collecte des déchets, électricité, routes bitumées, eau courante - ne sont disponibles pour tous que partiellement le cas échéant.

En outre, les habitants des villages reconnus sont encore soumis à la politique de démolitions de maisons et du refus de permis de construire. Plus de dix ans après la reconnaissance, il n'y a quasiment pas de possibilités pour les résidents de construire de nouvelles maisons ou de rénover des logements existants, et chaque léger changement menace la maison de démolition, et d'imposition des frais de démolition sur les propriétaires de la maison.

D'autre part, avec plus d'une centaine de colonies juives dans la région de Beersheva, peuplées en moyenne de seulement 300 personnes, et avec la construction et des plans d'extension des villes juives dans le Néguev , il y a aussi une série de plans supplémentaires qui vise à transférer des populations juives dans région du Néguev à l'avenir. En outre, dans les nouvelles colonies juives et dans les colonies juives prévues qui sont maintenant à l'étape de la planification avancée, des dizaines de milliers de nouveaux logements sont prévus .

Lors de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale de 2014, les droits fondamentaux des habitants des villages bédouins qui ont été reconnus par l'Etat sont toujours violés. En comparaison avec la situation des colonies juives existantes et prévues, l'Etat d'Israël doit immédiatement mettre en place des infrastructures dans les villages, étendre les services gouvernementaux offerts, cesser les démolitions de maisons et donner des permis de construire pour ses citoyens qui y résident .

Appendice

Villages bédouins qui étaient reconnus par le gouvernement israélien

A-Sayyed

Abu-Krinat

Abu-Tlul

Umm Batin

Bir-Hadaj

Derijat

Tarabin A-Sana

Kuhle

Molada

Makhul

Kaser A-Sir

* Al-Bagar (étape initiale de reconnaissance)

* Al-Fur'ah (étape initiale de reconnaissance)

Nouvelles colonies juives:

Givot Bar

Merhav Am

Kfar Retamim (réinstallée)

Shomriya (réinstallée)

Shizaf (nouvel emplacement prévu)

Colonies juives prévues:

Carmit (à un stade de projet avancé)

Hiran (approuvé par le gouvernement)

Kasif (approuvé par le gouvernement)

Yatir (approuvé par le gouvernement)

* Selon le plan Mevo'ot pour Arad et le plan de la route de Dimona, tous deux approuvés par le gouvernement israélien, au moins 12 autres colonies sont prévues dans la région du Néguev.